



SESSION 2018

**AGREGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES MODERNES

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	0202A	102	0775

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	0202A	102	0775

« L'inscription de discours sentencieux dans le texte tragique constitue en réalité un moyen d'instruire le spectateur bien moins efficace que la représentation de passions et leur incarnation par des personnages engagés dans des actions. En fait, l'efficacité morale de la tragédie va de pair, tout d'abord, avec une conception du dénouement qui doit montrer le vice châtié et la vertu récompensée, et justifier la mort des personnages par quelque faute. Reste que cette conception providentialiste et idéale du dénouement ne permet pas de rendre compte de tous les dénouements tragiques [...] »

Bénédicte Louvat, *La Poétique de la tragédie classique*, 1997, SEDES, p. 53.

Dans quelle mesure ces propos éclairent-ils votre lecture d'*Esther* et d'*Athalie* ?